



**>** Pour toute personne volontaire ou désignée dans l'entreprise, sur chantier, dans un atelier ... afin d'intervenir immédiatement et efficacement après un accident et d'être acteur de la prévention au sein de son établissement.

**DURÉE**

2 jours - 14 heures en présentiel

**PUBLIC**

Toute personne volontaire ou désignée dans l'entreprise. Aucun prérequis.

**EFFECTIF / SESSION**

4 participants minimum. 10 participants maximum.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

Mises en situations théoriques et pratiques tout au long de la formation réalisées par un formateur certifié.

**MAINTIEN DES COMPÉTENCES**

2 ANS

**VALIDATION DES ACQUIS**

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (Certification finale selon la grille de certification des compétences SST de l'INRS).  
Attestation de formation

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE**

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation PowerPoint, mannequins, masques et sacs pulmonaires, défibrillateur, divers matériels pour la réalisation des situations, vidéos, plan d'intervention, aide mémoire SST (ED 4085 - INRS).

**RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES & DOCUMENTAIRES**

Article R4224-15 & R4224-16 Code du travail. Article 223-6 du Code pénal.

Guide des données techniques et conduites à tenir de l'INRS. Document de référence dispositif SST de l'INRS. Manuel du formateur de l'INRS.

**FORVALYS est habilité par l'INRS sous le N° 1504387/2021/SST-01/O/16**

**ACCESSIBILITE**

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap à [contact@forvalys.fr](mailto:contact@forvalys.fr)

**FORMATION INTRA ENTREPRISE**

Dans vos locaux selon vos disponibilités

**FORMATION INTER ENTREPRISE**

Dans nos locaux selon nos calendriers

**OBJECTIF PÉDAGOGIQUE**

*Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.*

**CONTENU****LE CADRE JURIDIQUE**

- ⇒ Les textes réglementaires
- ⇒ Le champs d'intervention du SST.

**LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

- ⇒ Les notions de base en prévention
- ⇒ Les acteurs/interlocuteurs de la prévention
- ⇒ Le rôle du SST en prévention, ses moyens et limites d'action
- ⇒ Définition et analyse de situation dangereuse
- ⇒ Réduction ou suppression des risques
- ⇒ Transmission des informations.

**LA PROTECTION**

- ⇒ Les alertes aux populations ;
- ⇒ La phase d'analyse et les différentes familles de dangers
- ⇒ La phase d'action : supprimer le(s) danger(s), l'(les) isoler ou y soustraire la victime.

**L'EXAMEN DE LA OU DES VICTIME(S)**

- ⇒ Déceler les urgences vitales ;
- ⇒ Les autres signes affectant la ou les victime(s) ;
- ⇒ Savoir prioriser les actions à réaliser en fonction du résultat à atteindre.

**ALERTER LES SECOURS ADAPTÉS**

- ⇒ Déterminer la personne la plus adaptée pour alerter
- ⇒ Les numéros de secours publics
- ⇒ Les éléments du message d'alerte
- ⇒ Savoir qui alerter dans l'entreprise en fonction de son organisation.

**SECOURIR**

- ⇒ Une victime qui saigne abondamment
- ⇒ Une victime qui s'étouffe
- ⇒ Une victime qui se plaint de malaise
- ⇒ Une victime qui se plaint de brûlures

.../suite

Réf formation : SECO01-ISS



> Pour toute personne volontaire ou désignée dans l'entreprise, sur chantier, dans un atelier ... afin d'intervenir immédiatement et efficacement après un accident et d'être acteur de la prévention au sein de son établissement.

**DURÉE**

2 jours - 14 heures en présentiel

**PUBLIC**

Toute personne volontaire ou désignée dans l'entreprise. Aucun prérequis.

**EFFECTIF / SESSION**

4 participants minimum. 10 participants maximum.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

Mises en situations théoriques et pratiques tout au long de la formation réalisées par un formateur certifié.

**MAINTIEN DES COMPÉTENCES**

2 ANS

**VALIDATION DES ACQUIS**

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (Certification finale selon la grille de certification des compétences SST de l'INRS).  
Attestation de formation

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE**

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation PowerPoint, mannequins, masques et sacs pulmonaires, défibrillateur, divers matériels pour la réalisation des situations, vidéos, plan d'intervention, aide mémoire SST (ED 4085 - INRS).

**RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES & DOCUMENTAIRES**

Article R4224-15 & R4224-16 Code du travail. Article 223-6 du Code pénal.  
Guide des données techniques et conduites à tenir de l'INRS. Document de référence dispositif SST de l'INRS. Manuel du formateur de l'INRS.

**FORVALYS est habilité par l'INRS sous le N° 1504387/2021/SST-01/O/16**

**ACCESSIBILITE**

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap à [contact@forvalys.fr](mailto:contact@forvalys.fr)

**OBJECTIF PÉDAGOGIQUE**

*Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.*

**CONTENU****SECOURIR (suite)**

- ⇒ Une victime qui se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- ⇒ Une victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- ⇒ Une victime qui ne répond pas mais respire
- ⇒ Une victime qui ne répond pas et qui ne respire pas (et utilisation du DAE)
- ⇒ Surveiller l'état de la ou des victime(s) jusqu'à la prise en charge des secours spécialisés.

**Le dispositif de validation des SST : 2 épreuves certificatives**

- ⇒ Epreuve 1 : le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences vues en formation lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation d'accident proposée
- ⇒ Epreuve 2 : en s'appuyant sur le scénario de l'épreuve 1, le candidat devra répondre à l'oral lors d'un échange avec le formateur à des questions portant sur sa connaissance du cadre réglementaire et ses compétences en matière de prévention.

**Cas particuliers : situations inhérentes aux risques spécifiques (avec temps supplémentaire de formation si besoin)**

- ⇒ Connaître les risques spécifiques liés à son entreprise
- ⇒ Connaître la conduite à tenir face à ces risques.

**FORMATION INTRA ENTREPRISE**

Dans vos locaux selon vos disponibilités

**FORMATION INTER ENTREPRISE**

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : SECO01-ISS